

Sécurité à l'école

La ville de La Baule-Escoublac est particulièrement vigilante pour garantir la sécurité des enfants et des adultes présents dans les bâtiments scolaires.

- Chaque année, des travaux sont réalisés pour répondre aux obligations de sécurité et d'accessibilité : mise aux normes électriques, isolation des classes et des couloirs, remplacement des vitrages, ...



- Les services de la ville assurent le contrôle des chaudières, alarmes, extincteurs, jeux de cours, matériels sportifs....
- La sécurité alimentaire dans les restaurants scolaires qui accompagne la traçabilité des produits, le respect des exigences de qualité.
- La sécurité au quotidien devant les écoles le matin et le soir par la présence de la police municipale et d'agents dédié à la sécurité des passages piétons.



La ville accompagne la mise en place dans les écoles des PPMS (Plans Particuliers de Mise en sûreté afin de préparer les enfants et les adultes à bien réagir en cas de risque majeur : inondation, tempête, nuage toxique.... Cela se traduit par des exercices d'évacuation ou de confinement selon le type de menace



En cas d'accident majeur, il est recommandé aux familles de ne pas venir chercher les enfants à l'école : leur sécurité est mieux garantie s'il reste dans l'établissement

Fil Infos





JEUNESSE

La région et la ville contre la fracture numérique des jeunes



JEUNESSE

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de 2021-2022 sont ouvertes



JEUNESSE

Le portail famille élargit ses fonctionnalités

VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC

VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

☎ 02 51 75 75 75

